



Ministère des Finances
Canada

Department of Finance
Canada

La revue financière

Publication du ministère des Finances

Résultats financiers de septembre 2025

Canadä

©Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre des Finances et du Revenu national, 2025
Tous droits réservés

Toute demande de permission pour reproduire ce document
en tout ou en partie doit être adressée au
ministère des Finances Canada.

This publication is also available in English.

No de cat. F12-4F-PDF
ISSN 1487-0142

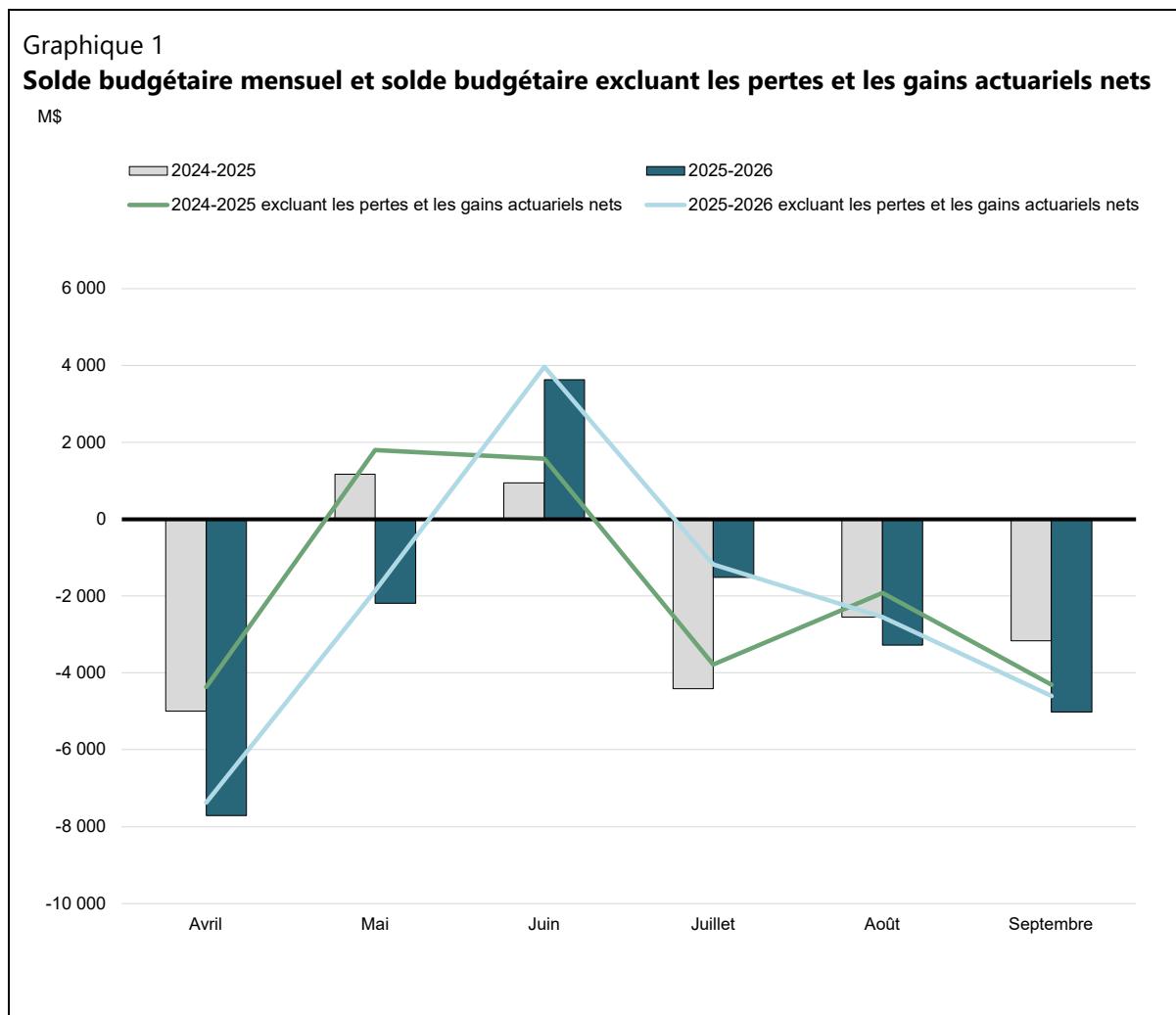
Faits saillants

Septembre 2025

Le mois de septembre 2025 s'est soldé par un déficit budgétaire de 5,0 milliards de dollars, comparativement à un déficit de 3,2 milliards de dollars en septembre 2024. Le déficit budgétaire avant les pertes et les gains actuariels nets se chiffrait à 4,6 milliards de dollars, comparativement à un déficit de 4,3 milliards de dollars pour la même période en 2024-2025. Le solde budgétaire avant les pertes et les gains actuariels nets a pour but de compléter le solde budgétaire traditionnel afin de rendre les rapports financiers du gouvernement plus transparents, en isolant l'incidence de l'amortissement des pertes et des gains actuariels nets découlant de la réévaluation des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés du gouvernement.

Graphique 1

Solde budgétaire mensuel et solde budgétaire excluant les pertes et les gains actuariels nets



Comparativement à septembre 2024 :

- Les revenus ont augmenté de 0,9 milliard de dollars (2,5 %), ce qui s'explique principalement par des augmentations dans la plupart des catégories de revenus, compensées en partie par une diminution des produits issus de la tarification de la pollution à retourner aux particuliers.
- Les charges de programmes excluant les pertes et les gains actuariels nets ont augmenté de 1,6 milliard de dollars (4,6 %), principalement sous l'effet de la hausse des transferts aux particuliers et des charges de programmes directes.
- Les frais de la dette publique ont diminué de 0,4 milliard de dollars (8,3 %), sous l'effet d'une baisse des taux d'intérêt sur les bons du Trésor et des intérêts sur les obligations du gouvernement au titre des régimes de retraite et des avantages, qui a été compensée en partie par une augmentation de l'encours et du taux d'intérêt effectif moyen des obligations négociables.
- Le gouvernement a enregistré des pertes actuarielles nettes de 0,4 milliard de dollars en septembre 2025, comparativement à des gains actuariels nets de 1,1 milliard de dollars en septembre 2024, principalement en raison d'un rajustement cumulatif effectué en septembre 2024 pour tenir compte des estimations mises à jour pour l'exercice 2024-2025.

Avril à septembre 2025

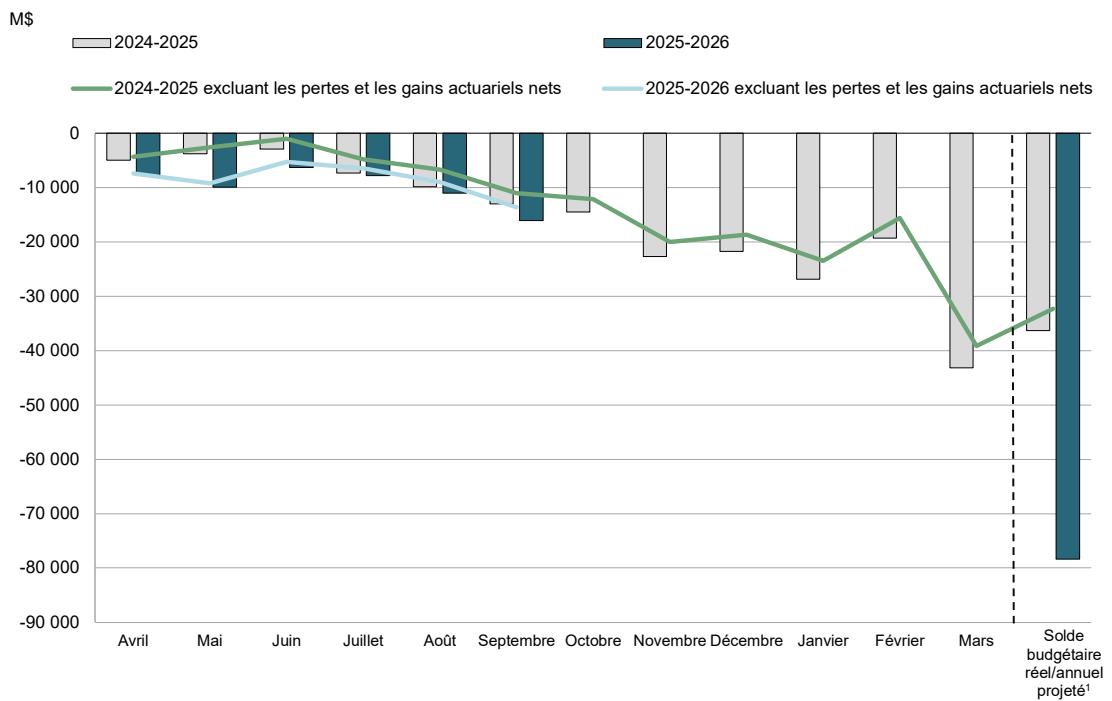
Le gouvernement a affiché un déficit budgétaire de 16,1 milliards de dollars pour la période d'avril à septembre de l'exercice 2025-2026, par rapport à un déficit de 13,0 milliards de dollars pour la même période de 2024-2025. Le déficit budgétaire avant les pertes et les gains actuariels nets s'établissait à 13,6 milliards de dollars, comparativement à un déficit de 11,0 milliards de dollars pour la période d'avril à septembre de 2024-2025.

Comparativement à 2024-2025 :

- Les revenus ont augmenté de 5,8 milliards de dollars (2,5 %), ce qui s'explique par l'augmentation des droits de douane à l'importation découlant des contre-mesures imposées en réponse aux droits de douane américains, ainsi que par l'augmentation des rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés et des particuliers. Ces hausses ont été compensées en partie par une diminution des produits issus de la tarification de la pollution à retourner aux particuliers et par une baisse des revenus tirés de la taxe sur les produits et services (TPS).
- Les charges de programmes excluant les pertes et les gains actuariels nets ont augmenté de 9,0 milliards de dollars (4,2 %), sous l'effet de l'augmentation des charges de programmes directes, des principaux transferts aux particuliers et des principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités, compensée en partie par l'élimination progressive de la Remise canadienne sur le carbone pour les particuliers.
- Les frais de la dette publique ont diminué de 0,6 milliard de dollars (2,2 %), principalement sous l'effet de la baisse des taux d'intérêt à court terme sur les bons du Trésor et des intérêts nets sur les opérations de swap de devises, qui a été compensée en partie par l'augmentation des taux effectifs moyens et de l'encours des obligations négociables.
- Les pertes actuarielles nettes ont augmenté de 0,5 milliard de dollars (23,9 %), en raison de l'amortissement des pertes découlant des évaluations actuarielles des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés du gouvernement au 31 mars 2025, compensé en partie par la fin de l'amortissement de certaines pertes actuarielles nettes d'exercices antérieurs.

Graphique 2

Solde budgétaire cumulatif de l'exercice et solde budgétaire cumulatif excluant les pertes et les gains actuariels nets



¹Sources : Rapport financier annuel du gouvernement du Canada de 2024-2025; budget de 2025

Tableau 1

État sommaire des opérations

M\$

| | Septembre | | Avril à septembre | |
|--|------------------|----------------|--------------------------|------------------|
| | 2024 | 2025 | 2024-2025 | 2025-2026 |
| Opérations budgétaires | | | | |
| Revenus | 36 135 | 37 051 | 232 410 | 238 226 |
| Charges | | | | |
| Charges de programmes excluant les pertes et les gains actuariels nets | -35 455 | -37 084 | -215 224 | -224 247 |
| Frais de la dette publique | -4 989 | -4 575 | -28 186 | -27 580 |
| Solde budgétaire excluant les pertes et les gains actuariels nets | -4 309 | -4 608 | -11 000 | -13 601 |
| Gains (pertes) actuariels nets | 1 140 | -415 | -2 010 | -2 490 |
| Solde budgétaire (déficit ou excédent) | -3 169 | -5 023 | -13 010 | -16 091 |
| Opérations non budgétaires | -5 838 | -2 434 | -50 388 | -39 101 |
| Ressources ou besoins financiers | -9 007 | -7 457 | -63 398 | -55 192 |
| Variation nette dans les activités de financement | -1 446 | -32 035 | 36 516 | 57 807 |
| Variation nette de la trésorerie | -10 453 | -39 492 | -26 882 | 2 615 |
| Trésorerie à la fin de la période | | | 39 774 | 48 757 |

Nota – Les chiffres positifs indiquent des ressources nettes et les chiffres négatifs, des besoins nets.

Revenus

Au total, les revenus en septembre 2025 se sont élevés à 37,1 milliards de dollars, soit une hausse de 0,9 milliard de dollars (2,5 %) par rapport à septembre 2024.

- Les revenus fiscaux ont augmenté de 1,6 milliard de dollars (5,3 %), comparativement à la même période en 2024-2025, ce qui est attribuable à des augmentations dans la plupart des catégories de revenus.
- Les produits issus de la tarification de la pollution à retourner aux particuliers ont diminué de 0,9 milliard de dollars (102,1 %), ce qui est attribuable à la fin de l'application de la redevance fédérale sur les combustibles à compter du 1^{er} avril 2025.
- Les revenus tirés des cotisations d'assurance-emploi ont augmenté de 0,2 milliard de dollars (9,1 %), ce qui s'explique par une augmentation du nombre de personnes en emploi.
- Les autres revenus ont connu une hausse de 0,1 milliard de dollars (1,3 %), sous l'effet de différents facteurs, notamment une augmentation des revenus des sociétés d'État entreprises ainsi que des différences d'une année à l'autre dans le calendrier des revenus, compensée en partie par une baisse des revenus d'intérêts et de pénalités.

Les revenus pour la période d'avril à septembre de l'exercice 2025-2026 se sont élevés à 238,2 milliards de dollars, soit une hausse de 5,8 milliards de dollars (2,5 %) par rapport à la même période en 2024-2025.

- Les revenus fiscaux ont augmenté de 10,1 milliards de dollars (5,4 %), comparativement à la même période en 2024-2025, ce qui s'explique par la hausse des droits de douane à l'importation et des rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés et des particuliers, compensée en partie par une baisse des revenus tirés de la TPS. L'augmentation des droits de douane à l'importation découle des contre-mesures imposées en réponse aux droits de douane américains.
- Les produits issus de la tarification de la pollution à retourner aux particuliers ont diminué de 6,0 milliards de dollars (103,3 %), ce qui est attribuable à la fin de l'application de la redevance fédérale sur les combustibles.
- Les revenus des cotisations d'assurance-emploi ont augmenté de 0,8 milliard de dollars (5,3 %), sous l'effet d'une augmentation du nombre de personnes en emploi.
- Les autres revenus ont augmenté de 0,9 milliard de dollars (4,0 %), sous l'effet de différents facteurs, notamment la hausse des revenus des sociétés d'État entreprises, des différences d'une année à l'autre dans le calendrier des revenus et l'augmentation des revenus extracôtiers, compensées en partie par la baisse des revenus d'intérêts et de pénalités.

Tableau 2

Revenus

| | Septembre | | | Avril à septembre | | |
|---|---------------|---------------|------------|-------------------|----------------|------------|
| | 2024 | 2025 | Variation | 2024-2025 | 2025-2026 | Variation |
| | (M\$) | (%) | | (M\$) | (%) | |
| Revenus fiscaux | | | | | | |
| Impôts sur le revenu | | | | | | |
| Particuliers | 18 011 | 18 217 | 1,1 | 105 357 | 107 979 | 2,5 |
| Sociétés | 5 333 | 5 969 | 11,9 | 38 638 | 44 047 | 14,0 |
| Non-résidents | 570 | 634 | 11,2 | 6 504 | 6 224 | -4,3 |
| Total des rentrées d'impôt sur le revenu | 23 914 | 24 820 | 3,8 | 150 499 | 158 250 | 5,2 |
| Autres taxes et droits | | | | | | |
| Taxe sur les produits et services | 3 803 | 4 291 | 12,8 | 28 313 | 26 912 | -4,9 |
| Taxes sur l'énergie | 584 | 520 | -11,0 | 2 868 | 2 803 | -2,3 |
| Droits de douane à l'importation | 448 | 749 | 67,2 | 2 701 | 6 537 | 142,0 |
| Autres taxes, taxes d'accise et droits d'accise | 634 | 565 | -10,9 | 3 765 | 3 720 | -1,2 |
| Total des autres taxes et droits | 5 469 | 6 125 | 12,0 | 37 647 | 39 972 | 6,2 |
| Total des revenus fiscaux | 29 383 | 30 945 | 5,3 | 188 146 | 198 222 | 5,4 |
| Produits issus de la tarification de la pollution à retourner aux particuliers | | | | | | |
| Cotisations d'assurance-emploi | 862 | -18 | -102,1 | 5 801 | -194 | -103,3 |
| Autres revenus | 2 008 | 2 191 | 9,1 | 15 766 | 16 603 | 5,3 |
| Total des revenus | 3 882 | 3 933 | 1,3 | 22 697 | 23 595 | 4,0 |
| Total des revenus | 36 135 | 37 051 | 2,5 | 232 410 | 238 226 | 2,5 |

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Charges

Pour le mois de septembre 2025, les charges de programmes excluant les pertes et les gains actuariels nets se sont élevées à 37,1 milliards de dollars, soit une hausse de 1,6 milliard de dollars (4,6 %) par rapport à septembre 2024.

- Les principaux transferts aux particuliers, qui comprennent les prestations aux aînés, les prestations d'assurance-emploi, le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs ainsi que les prestations pour enfants, ont augmenté de 1,0 milliard de dollars (9,1%).
 - Les prestations aux aînés ont augmenté de 0,1 milliard de dollars (2,2 %).
 - Les prestations d'assurance-emploi ont augmenté de 0,7 milliard de dollars (33,7 %), principalement en raison du taux de chômage plus élevé en septembre de cette année et du calendrier des paiements versés aux provinces et aux territoires au titre des ententes sur le développement du marché du travail.
 - Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs a augmenté de 0,1 milliard de dollars (154,5 %), ce qui est attribuable à une baisse du montant révisé des prestations et aux révisions effectuées durant l'exercice visant des réévaluations antérieures.
 - Les prestations pour enfants ont augmenté de 0,1 milliard de dollars (2,8 %), principalement sous l'effet de l'indexation des prestations aux prix à la consommation, qui prend effet le 1^{er} juillet de chaque année.
- Les principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités ont augmenté de 0,2 milliard de dollars (3,0 %), sous l'effet principalement des hausses prévues par la loi pour le Transfert canadien en matière de santé, le Transfert canadien en matière de programmes sociaux, les transferts au titre de la péréquation et les transferts aux territoires, compensées en partie par des différences d'une année à l'autre dans le calendrier des paiements du système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants et des transferts du Fonds pour le développement des collectivités du Canada.
- Les produits issus de la tarification de la pollution retournés aux particuliers ont diminué de 0,1 milliard de dollars (59,0 %), principalement en raison de l'élimination progressive de la Remise canadienne sur le carbone. Compte tenu de l'élimination de la redevance fédérale sur les combustibles à compter du 1^{er} avril 2025, les paiements de remise ont progressivement pris fin; en ce qui concerne les paiements versés au printemps et à l'été 2025, il s'agissait de derniers paiements.
- Les charges de programmes directes ont augmenté de 0,5 milliard de dollars (3,2 %). Parmi les charges de programmes directes :
 - Les autres paiements de transfert ont augmenté de 49 millions de dollars (0,8 %).
 - Les charges de fonctionnement des ministères, des organismes, des sociétés d'État consolidées et des autres entités du gouvernement ont augmenté de 0,5 milliard de dollars (4,7 %), principalement sous l'effet d'une hausse des coûts du personnel et des charges au titre de la défense.

Les frais de la dette publique ont diminué de 0,4 milliard de dollars (8,3 %), sous l'effet d'une baisse des taux d'intérêt sur les bons du Trésor et des intérêts sur les obligations du gouvernement au titre des régimes de retraite et des avantages, qui a été compensée en grande partie par une augmentation de l'encours et du taux d'intérêt effectif moyen des obligations négociables.

Les pertes et les gains actuariels nets, qui représentent l'amortissement des changements à la valeur des obligations du gouvernement au titre des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés accumulés au cours des exercices antérieurs et les actifs connexes, se sont soldés par une perte de 0,4 milliard de dollars en septembre 2025, comparativement à un gain de 1,1 milliard de dollars à la même période de l'exercice précédent. La variation par rapport à l'exercice précédent est principalement attribuable à un rajustement cumulatif effectué en septembre 2024 pour tenir compte des estimations mises à jour pour l'exercice 2024-2025.

Pour la période d'avril à septembre de l'exercice 2025-2026, les charges de programmes excluant les pertes et les gains actuariels nets se sont élevées à 224,2 milliards de dollars, soit une hausse de 9,0 milliards de dollars (4,2 %) par rapport à la même période de l'exercice précédent.

- Les principaux transferts aux particuliers ont augmenté de 4,1 milliards de dollars (6,4 %).
 - Les prestations aux aînés ont augmenté de 0,9 milliard de dollars (2,2 %), en raison principalement de l'évolution des prix à la consommation, auxquels les prestations sont pleinement indexées.
 - Les prestations d'assurance-emploi ont augmenté de 2,3 milliards de dollars (19,6 %), principalement en raison du taux de chômage plus élevé pendant cette période par rapport à l'année précédente et du calendrier des paiements versés aux provinces et aux territoires au titre des ententes sur le développement du marché du travail.
 - Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs a augmenté de 0,4 milliard de dollars (110,5 %), ce qui est attribuable à une baisse du montant révisé des prestations et aux révisions effectuées durant l'exercice visant des réévaluations antérieures.
 - Les prestations pour enfants ont augmenté de 0,7 milliard de dollars (4,7 %), principalement sous l'effet de l'indexation des prestations aux prix à la consommation.
- Les principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités ont augmenté de 3,0 milliards de dollars (5,9 %), principalement sous l'effet des hausses prévues par la loi au titre du Transfert canadien en matière de santé, du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, des transferts au titre de la péréquation et des transferts aux territoires, de même que des paiements cumulatifs supérieurs au titre du système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants et des accords de santé avec les provinces et territoires.
- Les produits issus de la tarification de la pollution retournés aux particuliers ont diminué de 3,2 milliards de dollars (55,1 %), principalement sous l'effet de l'élimination structurelle progressive de la Remise canadienne sur le carbone à la suite de l'élimination de la redevance fédérale sur les combustibles.
- Les charges de programmes directes ont augmenté de 5,1 milliards de dollars (5,5 %). Parmi les charges de programmes directes :
 - Les autres paiements de transfert ont augmenté de 0,9 milliard de dollars (2,5 %), ce qui s'explique par différents facteurs, notamment la mise en place de paiements de transfert au titre du Régime canadien de soins dentaires ainsi que des différences d'une année à l'autre dans le calendrier des versements, compensées en partie par un paiement versé durant l'exercice précédent pour soutenir la construction et l'entretien d'infrastructures des communautés autochtones qui ne s'est pas renouvelé durant l'exercice en cours et une diminution des provisions pour l'aide en cas de catastrophe.
 - Les charges de fonctionnement des ministères, des organismes, des sociétés d'État consolidées et des autres entités du gouvernement ont augmenté de 4,2 milliards de dollars (7,4 %), principalement en raison d'une hausse des coûts du personnel et des charges au titre de la défense.

Les frais de la dette publique ont diminué de 0,6 milliard de dollars (2,2 %), principalement sous l'effet d'une baisse des taux d'intérêt à court terme sur les bons du Trésor et des intérêts nets sur les opérations de swap de devises, compensée en partie par l'augmentation des taux effectifs moyens et de l'encours des obligations négociables.

Les pertes actuarielles nettes ont augmenté de 0,5 milliard de dollars (23,9 %), en raison de l'amortissement des pertes découlant des évaluations actuarielles des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés du gouvernement au 31 mars 2025, compensé en partie par la fin de l'amortissement de certaines pertes actuarielles nettes d'exercices antérieurs.

Tableau 3

Charges

| | Septembre | | | Avril à septembre | | |
|---|-----------|--------|-----------|-------------------|---------|-----------|
| | 2024 | 2025 | Variation | 2024- | 2025- | Variation |
| | | | | 2025 | 2026 | |
| | (M\$) | (%) | | (M\$) | (%) | |
| Principaux transferts aux particuliers | | | | | | |
| Prestations aux aînés | 6 683 | 6 829 | 2,2 | 39 755 | 40 617 | 2,2 |
| Prestations d'assurance-emploi | 2 195 | 2 935 | 33,7 | 11 482 | 13 735 | 19,6 |
| Soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs ¹ | -44 | 24 | 154,5 | -325 | 34 | 110,5 |
| Prestations pour enfants | 2 397 | 2 464 | 2,8 | 13 944 | 14 597 | 4,7 |
| Total des principaux transferts aux particuliers | 11 231 | 12 252 | 9,1 | 64 856 | 68 983 | 6,4 |
| Principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités | | | | | | |
| Transfert canadien en matière de santé | 4 340 | 4 557 | 5,0 | 26 040 | 27 342 | 5,0 |
| Transfert canadien en matière de programmes sociaux | 1 409 | 1 451 | 3,0 | 8 454 | 8 708 | 3,0 |
| Péréquation | 2 104 | 2 181 | 3,7 | 12 626 | 13 085 | 3,6 |
| Formule de financement des territoires | 351 | 373 | 6,3 | 3 054 | 3 249 | 6,4 |
| Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants | 62 | - | -100,0 | 2 015 | 2 416 | 19,9 |
| Fonds pour le développement des collectivités du Canada | 56 | - | -100,0 | 1 175 | 1 243 | 5,8 |
| Accords en matière de santé avec les provinces et territoires ² | 10 | 15 | 50,0 | 2 250 | 2 456 | 9,2 |
| Autres arrangements fiscaux ³ | -645 | -661 | -2,5 | -3 945 | -3 784 | 4,1 |
| Total des principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités | 7 687 | 7 916 | 3,0 | 51 669 | 54 715 | 5,9 |
| Produits issus de la tarification de la pollution retournés aux particuliers | | | | | | |
| | 234 | 96 | -59,0 | 5 896 | 2 647 | -55,1 |
| Charges de programmes directes | | | | | | |
| Autres paiements de transfert | 6 376 | 6 425 | 0,8 | 36 350 | 37 257 | 2,5 |
| Charges de fonctionnement | 9 927 | 10 395 | 4,7 | 56 453 | 60 645 | 7,4 |
| Total des charges de programmes directes | 16 303 | 16 820 | 3,2 | 92 803 | 97 902 | 5,5 |
| Total des charges de programmes excluant les pertes et les gains actuariels nets | | | | | | |
| | 35 455 | 37 084 | 4,6 | 215 224 | 224 247 | 4,2 |
| Frais de la dette publique | | | | | | |
| | 4 989 | 4 575 | -8,3 | 28 186 | 27 580 | -2,2 |
| Total des charges excluant les pertes et les gains actuariels nets | | | | | | |
| | 40 444 | 41 659 | 3,0 | 243 410 | 251 827 | 3,5 |
| Pertes (gains) actuariels nets | | | | | | |
| | -1 140 | 415 | -136,4 | 2 010 | 2 490 | 23,9 |
| Total des charges | | | | | | |
| | 39 304 | 42 074 | 7,0 | 245 420 | 254 317 | 3,6 |

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Le soutien au revenu à la COVID-19 pour les travailleurs inclut la Prestation canadienne d'urgence, la Prestation canadienne de la relance économique, la Prestation canadienne de relance économique pour proches aidants, la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique et la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement.

² Les accords de santé avec les provinces et territoires incluent les accords bilatéraux relatifs au plan *Travailler ensemble* et les accords bilatéraux pour *Vieillir dans la dignité*. Les fonds restants au titre des accords bilatéraux sur les services de soins à domicile, de soins communautaires, de soins en santé mentale et de traitement contre la toxicomanie ont été intégrés dans ces accords.

³ Les autres arrangements fiscaux comprennent : l'abattement du Québec (recouvrement ayant trait aux allocations pour les jeunes et les paiements de remplacement pour les programmes permanents), qui représente les sommes recouvrées du Québec à l'égard d'un transfert de points d'impôt, les subventions législatives et d'autres éléments.

Le tableau suivant présente les charges totales selon les principaux articles de charges.

Tableau 4

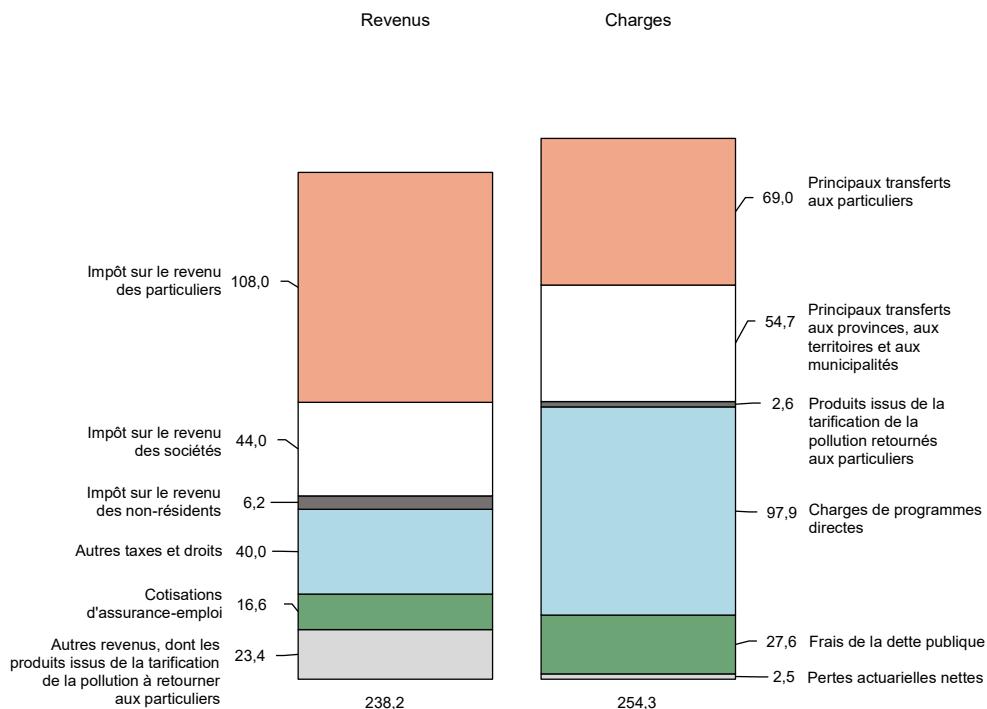
Total des charges, par article de charges

| | Septembre | | | Avril à septembre | | |
|---|-----------|--------|-----------|-------------------|---------|-----------|
| | 2024 | 2025 | Variation | 2024-25 | 2025-26 | Variation |
| | (M\$) | (%) | | (M\$) | (%) | |
| Paiements de transfert | 25 528 | 26 689 | 4,5 | 158 771 | 163 602 | 3,0 |
| Autres charges | | | | | | |
| Personnel, excluant les pertes et gains actuariels nets | 5 848 | 6 188 | 5,8 | 34 828 | 37 436 | 7,5 |
| Transports et communications | 317 | 268 | -15,5 | 1 451 | 1 512 | 4,2 |
| Information | 40 | 28 | -30,0 | 161 | 169 | 5,0 |
| Services professionnels et spéciaux | 1 727 | 1 689 | -2,2 | 8 187 | 8 306 | 1,5 |
| Location | 295 | 292 | -1,0 | 2 275 | 2 486 | 9,3 |
| Réparation et entretien | 347 | 319 | -8,1 | 1 554 | 1 622 | 4,4 |
| Services publics, fournitures et approvisionnements | 277 | 293 | 5,8 | 1 530 | 1 717 | 12,2 |
| Autres subventions et charges | 617 | 890 | 44,2 | 3 752 | 4 449 | 18,6 |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 448 | 416 | -7,1 | 2 661 | 2 873 | 8,0 |
| Perte nette sur cession de biens | 11 | 12 | 9,1 | 54 | 75 | 38,9 |
| Total des autres charges | 9 927 | 10 395 | 4,7 | 56 453 | 60 645 | 7,4 |
| Total des charges de programmes excluant les pertes et les gains actuariels nets | 35 455 | 37 084 | 4,6 | 215 224 | 224 247 | 4,2 |
| Frais de la dette publique | 4 989 | 4 575 | -8,3 | 28 186 | 27 580 | -2,2 |
| Total des charges excluant les pertes et les gains actuariels nets | 40 444 | 41 659 | 3,0 | 243 410 | 251 827 | 3,5 |
| Pertes (gains) actuariels nets | -1 140 | 415 | -136,4 | 2 010 | 2 490 | 23,9 |
| Total des charges | 39 304 | 42 074 | 7,0 | 245 420 | 254 317 | 3,6 |

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Graphique 3
Revenus et charges (d'avril à septembre 2025)

G\$



Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Besoins financiers de 55,2 milliards de dollars d'avril à septembre 2025

Le solde budgétaire est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice, les revenus et les charges de l'État étant constatés au moment où les revenus sont gagnés et les charges sont engagées, peu importe le moment où surviennent les rentrées et les sorties de fonds correspondantes. En revanche, les ressources ou besoins financiers représentent l'écart entre les rentrées et les sorties de fonds de l'État. Cette mesure tient compte non seulement des variations du solde budgétaire, mais aussi des ressources ou des besoins en espèces découlant des investissements de l'État par voie d'acquisition d'immobilisations, de prêts, de placements et d'avances, ainsi que de ses autres activités, dont le paiement des comptes créditeurs, la perception des comptes débiteurs, les opérations de change et l'amortissement des immobilisations corporelles. L'écart entre le solde budgétaire et les ressources ou besoins financiers est constaté dans les opérations non budgétaires.

Compte tenu du déficit budgétaire de 16,1 milliards de dollars et des besoins financiers de 39,1 milliards de dollars au titre des opérations non budgétaires, la période d'avril à septembre 2025 s'est soldée par des besoins financiers de 55,2 milliards de dollars, comparativement à des besoins financiers de 63,4 milliards de dollars pour la même période de l'exercice précédent.

Tableau 5

Solde budgétaire et ressources ou besoins financiers

M\$

| | Septembre | | Avril à septembre | |
|--|------------------|-------------|--------------------------|------------------|
| | 2024 | 2025 | 2024-2025 | 2025-2026 |
| Solde budgétaire (déficit ou excédent) | -3 169 | -5 023 | -13 010 | -16 091 |
| Opérations non budgétaires | | | | |
| Créditeurs, charges à payer et débiteurs | 2 853 | 2 936 | -19 755 | -14 215 |
| Régimes de retraite, autres avantages futurs et autres passifs | -80 | 752 | 3 778 | 5 601 |
| Comptes de changes et produits dérivés | -1 457 | 1 717 | -7 715 | 4 684 |
| Prêts, placements et avances | -6 209 | -6 955 | -23 454 | -30 623 |
| Actifs non financiers | -945 | -884 | -3 242 | -4 548 |
| Total des opérations non budgétaires | -5 838 | -2 434 | -50 388 | -39 101 |
| Ressources ou besoins financiers | -9 007 | -7 457 | -63 398 | -55 192 |

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Activités nettes de financement en hausse de 57,8 milliards de dollars

Le gouvernement a couvert ces besoins financiers de 55,2 milliards de dollars et augmenté les soldes de trésorerie de 2,6 milliards de dollars en augmentant la dette non échue de 57,8 milliards de dollars.

L'accroissement de la dette non échue a principalement été obtenu par l'émission d'obligations négociables et de bons du Trésor.

À la fin du mois de septembre 2025, les soldes de trésorerie s'élevaient à 48,8 milliards de dollars, soit 9,0 milliards de dollars de plus qu'à la fin du mois de septembre 2024.

Tableau 6

Ressources ou besoins financiers et activités nettes de financement

M\$

| | Septembre | | Avril à septembre | |
|--|------------------|-------------|--------------------------|------------------|
| | 2024 | 2025 | 2024-2025 | 2025-2026 |
| Ressources ou besoins financiers | -9 007 | -7 457 | -63 398 | -55 192 |
| Augmentation (+) ou diminution (-) nette dans les activités de financement | | | | |
| Opérations de la dette non échue | | | | |
| Emprunts en dollars canadiens | | | | |
| Obligations négociables | 1 127 | -30 512 | 16 949 | 41 591 |
| Bons du Trésor | -4 871 | -3 907 | 12 692 | 20 623 |
| Total des emprunts en dollars canadiens | -3 744 | -34 419 | 29 641 | 62 214 |
| Emprunts en devises | 2 319 | 2 403 | 7 021 | -4 533 |
| Total des opérations sur la dette contractée sur les marchés | -1 425 | -32 016 | 36 662 | 57 681 |
| Obligations découlant de contrats de location-acquisition et autre dette non échue | -21 | -19 | -146 | 126 |
| Variation nette dans les activités de financement | -1 446 | -32 035 | 36 516 | 57 807 |
| Variation de la trésorerie | -10 453 | -39 492 | -26 882 | 2 615 |
| Trésorerie à la fin de la période | | | 39 774 | 48 757 |

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Dette fédérale

La dette fédérale, ou le déficit accumulé, correspond à l'écart entre le total des passifs et le total des actifs du gouvernement. La variation d'une année sur l'autre du déficit accumulé reflète le solde budgétaire cumulatif auquel s'ajoutent les gains et les pertes de réévaluation.

Les gains et pertes de réévaluation comprennent :

- les changements à la valeur marchande des produits dérivés, comme les accords de swap et les contrats à terme sur devises, auxquels le gouvernement a recours pour gérer les risques financiers;
- certains gains et pertes non réalisés sur instruments financiers et certains gains et pertes actuariels liés aux pensions et autres avantages futurs des employés déclarés par les sociétés d'État consolidées, les sociétés d'État entreprises et les autres entreprises publiques.

Les gains et les pertes de réévaluation ne sont pas pris en compte dans le solde budgétaire, mais sont plutôt imputés directement au déficit accumulé.

Le déficit accumulé a augmenté de 16,1 milliards de dollars entre avril et septembre 2025, en raison du déficit budgétaire de 16,1 milliards de dollars et des gains de réévaluation nets de 8 millions de dollars.

Tableau 7

État condensé de l'actif et du passif

M\$

| | 31 mars 2025 | 30 septembre 2025 | Variation |
|--|---------------------|--------------------------|------------------|
| Passifs | | | |
| Créditeurs et charges à payer | 259 725 | 231 822 | -27 903 |
| Dette portant intérêt | | | |
| Dette non échue | | | |
| Payable en dollars canadiens | | | |
| Obligations négociables | 1 169 397 | 1 210 988 | 41 591 |
| Bons du Trésor | 282 252 | 302 875 | 20 623 |
| Total partiel | 1 451 649 | 1 513 863 | 62 214 |
| Payable en devises | 29 557 | 25 024 | -4 533 |
| Obligations découlant de contrats de location-acquisition et autre dette non échue | 4 681 | 4 807 | 126 |
| Total de la dette non échue | 1 485 887 | 1 543 694 | 57 807 |
| Régimes de retraite et autres passifs | | | |
| Régimes de retraite du secteur public | 162 746 | 157 952 | -4 794 |
| Autres avantages futurs pour les employés et les anciens combattants | 213 667 | 224 034 | 10 367 |
| Autres passifs | 7 031 | 7 059 | 28 |
| Total des régimes de retraite et autres passifs | 383 444 | 389 045 | 5 601 |
| Total de la dette portant intérêt | 1 869 331 | 1 932 739 | 63 408 |
| Passif des comptes d'opérations de change | 47 697 | 47 058 | -639 |
| Produits dérivés ¹ | 5 583 | 3 661 | -1 922 |
| Total des passifs | 2 182 336 | 2 215 280 | 32 944 |
| Actifs financiers | | | |
| Trésorerie et créances | 281 394 | 270 321 | -11 073 |
| Actifs des comptes d'opérations de change | 201 362 | 194 405 | -6 957 |
| Produits dérivés ¹ | 1 752 | 67 | -1 685 |
| Prêts, placements et avances (après déduction des provisions) ² | 278 520 | 310 548 | 32 028 |
| Actifs des régimes de retraite du secteur public | 25 722 | 25 722 | - |
| Total des actifs financiers | 788 750 | 801 063 | 12 313 |
| Dette nette | 1 393 586 | 1 414 217 | 20 631 |
| Actifs non financiers | 127 102 | 131 650 | 4 548 |
| Dette fédérale (déficit accumulé) | 1 266 484 | 1 282 567 | 16 083 |

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Le solde net des actifs et passifs dérivés au 30 septembre 2025 comprend des pertes nettes de réévaluation de 1,4 milliard de dollars provenant du changement à leur valeur marchande pendant la période d'avril à septembre 2025.

² Le montant du 30 septembre 2025 comprend des gains nets de réévaluation de 1,4 milliard de dollars provenant des sociétés d'État entreprises et d'autres entreprises publiques, ainsi que des variations de la juste valeur des placements détenus par les sociétés d'État consolidées, pour la période d'avril à septembre 2025.

Nota

1. *La revue financière* est un rapport sur les résultats financiers consolidés du gouvernement du Canada préparé tous les mois par le ministère des Finances Canada. Le gouvernement est déterminé à publier *La revue financière* en temps opportun conformément aux Normes spéciales de diffusion des données Plus du Fonds monétaire international, qui sont conçues pour promouvoir la transparence des données des pays membres et favoriser le développement de systèmes statistiques rigoureux.
2. Les résultats déclarés dans *La revue financière* sont tirés des comptes du Canada tenus par le receveur général. C'est le même système qui sert à préparer chaque année les Comptes publics du Canada.
3. *La revue financière* est généralement préparée conformément aux conventions comptables servant à préparer les états financiers consolidés annuels du gouvernement, qui sont résumés dans la section 2 du volume I des Comptes publics du Canada accessibles sur le site Web de Services publics et Approvisionnement Canada.
4. Les résultats financiers présentés dans *La revue financière* n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen par un auditeur externe.
5. Il peut y avoir une importante variation des résultats mensuels en raison du calendrier des rentrées et de la constatation des charges. Par exemple, une grande part des dépenses du gouvernement est habituellement consignée dans l'édition de mars de *La revue financière*.
6. Les résultats d'avril à mars présentés dans *La revue financière* ne constituent pas les résultats définitifs pour l'ensemble de l'exercice. Les résultats définitifs, publiés dans les Comptes publics du Canada annuels, intègrent les ajustements de fin d'exercice apportés après le mois de mars, une fois que des renseignements additionnels sont connus, dont la comptabilisation des revenus fiscaux en fonction des cotisations établies à l'égard des déclarations de revenus ainsi que les ajustements relatifs à l'évaluation des actifs et des passifs. Les ajustements apportés après le mois de mars peuvent aussi comprendre la comptabilisation de mesures déjà annoncées dans le budget qui sont consignées une fois que la loi d'exécution pertinente reçoit la sanction royale.
7. Le tableau 7, État condensé de l'actif et du passif, est inclus dans *La revue financière* mensuelle après la mise au point et la publication des résultats financiers du gouvernement de l'exercice précédent, habituellement à l'automne.

Nota – Sauf indication contraire, les variations des résultats financiers sont celles d'une année sur l'autre.

Pour tout renseignement concernant cette publication, veuillez communiquer avec Gina Clark à l'adresse suivante : gina.clark@fin.gc.ca.

Novembre 2025